

Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

Luc PICHON, Président de la Communauté
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

*(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance
sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)*

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu :

Mardi 12 septembre 2023 à 17h30

**Salle Polyvalente
1, Place Joseph Mazel
07120 PRADONS**

**La rencontre débutera, à 17h30, par une visite du terrain de la future micro crèche
Les débats du conseil communautaire commenceront à 18h00**

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 27 juin 2023

DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- **Economie**
 - Convention de Délégation au Département de l'Ardèche de la compétence sur l'octroi de l'aide en matière d'immobilier d'entreprise
 - Transfert de la maison de la saisonnalité à la SPL Gorges Ardèche Pont d'Arc
 - Motion de l'AMF sur la gestion des Missions locales
- **Planification**
 - Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Vagnas

RESSOURCES

- **Administration Générale**
 - Convention relative à l'entente intercommunale pour l'organisation de la phase opérationnelle du programme LEADER 2023-2027 du Groupe d'Action Locale « Ardèche »
 - Désignation de délégués pour le programme LEADER
- **Ressources Humaines**
 - Tableau des avancements de grade 2023
 - Création d'un poste de brigadier-chef principal
 - Création d'un poste d'adjoint administratif
 - Autorisation de recruter un ingénieur territorial
 - Tarif journalier pour les animateurs recrutés en Contrat d'Engagement Educatif

- **Finances**
 - Admission de créances éteintes

ENVIRONNEMENT

- **Mobilités**
 - Convention de partenariat pour le financement d'une étude pré opportunité d'une ligne est ouest de transport collectif

ENFANCE – JEUNESSE – SOCIAL – CULTURE – CUISINE INTERCOMMUNALE

Petite Enfance -

- Renouvellement de l'agrément RPE (Relais petite enfance)
- Fonds d'innovation pour la petite enfance

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

